

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 février 2015**

\*\*\*\*\*

**Le vingt-trois février deux mille quinze** à 20h30 le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme Laetitia VARET, Maire, suite à une convocation adressée le 16 février 2015.

**Etaient présents :** MM. Laetitia VARET, Gilles LAURENT, Gervais BARBE, Alexandre TCHERNETZKY, Didier CAULLET, Alain SEGUIN, Anthony BOTTIN, Mireille BRISSET.

**Absents excusés :** Mme Emilie GERMAIN, MM. Dominique LAMBERT et Gilles PILLON.

Gilles Laurent est élu secrétaire.

**-Approbation du Procès-verbal du précédent conseil municipal :**

**Le Conseil Municipal approuve et signe** le procès-verbal du précédent Conseil Municipal.

**-Présentation du bilan financier de la commune en vue de la préparation du budget :**

M. RINGWALD, receveur de la trésorerie de Voves présente au conseil les modalités de fonctionnement d'un budget communal. Dans un second temps, il présente un bilan financier de la commune qui montre un certain nombre de points positifs. Ainsi, le résultat d'exploitation et le fond de roulement de la commune continuent à se maintenir à un niveau élevé. Cela permet d'envisager des investissements mais surtout d'anticiper les baisses de dotations de l'état. La gestion rigoureuse des dernières années combinée à de faibles investissements permet à notre commune de connaître un endettement par habitant très faible (13€).

**-Compte-rendu de commissions:**

**SICTOM de la Région d'Auneau :**

Des mesures d'efficacité du tri ont été réalisées par un véhicule qui a suivi le camion de ramassage. Ainsi, le taux de refus constaté (éléments qui n'ont rien à faire dans la poubelle emballages) s'élève à 26,24% du poids récolté. Il est donc rappelé à chacun que **la poubelle emballages ne doit comporter que des déchets spécifiques (emballages cartonnés, bouteilles plastiques, cannettes...)** dont le détail est rappelé au dos des calendriers de collecte. De plus, il faut que chacun comprenne qu'un tri mal effectué coûte cher à l'ensemble des contribuables : trier mieux, c'est une économie pour tout le monde.

**Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne :**

– Commission scolaire :

Une modification du permis à points, qui permet de réguler les sanctions , doit être menée pour plus de réactivité face aux enfants ayant un comportement difficile.

Une réflexion est menée sur l'augmentation des dépenses dues à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ainsi qu'à l'inflation des dépenses de la CCBV depuis le transfert de la compétence scolaire : en effet, depuis 2008, on dénombre 200 enfants en plus sur le territoire avec une hausse des dépenses de fonctionnement de près de 400 000€.

Le conseil municipal demande à ce que l'avis de chaque commune de la CCBV soit pris en compte avant toute décision sur la modification des charges du transfert.

Compte-rendu d'une réunion préfectorale sur la mise en accessibilité des bâtiments communaux aux personnes porteuses de handicap :

La loi imposait que tous les bâtiments recevant du public soient accessibles à tous pour le 1er janvier 2015. Or, devant les difficultés techniques et financières des communes pour réaliser les travaux, la législation a défini un cadre avec la création des «Agendas d'Accessibilité Programmée » C'est un document de programmation pluriannuelle qui précise la nature des travaux et leur coût et engage le gestionnaire d'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans. Cet agenda doit être déposé obligatoirement pour le 27 septembre prochain sous peine de sanction. Une réflexion doit donc être menée rapidement pour rendre accessible non seulement la salle communale (qui l'est déjà en grande partie), la mairie (rampe d'accès...), ainsi que l'église (étude d'une rampe amovible, en bois par exemple). L'un des objectifs de la commission communale travaux qui se réunira samedi 28 février sera de fixer les priorités. Gilles LAURENT assurera le suivi du dossier ainsi que les contacts avec les services compétents de la préfecture pour obtenir une validation des travaux à réaliser.

**-Informations diverses :**

- La campagne de recensement est désormais achevée. 85 logements ont été recensés dont 6 résidences secondaires, 189 habitants ont été dénombrés, une valeur qui sera pondérée en fonction des résidences secondaires.
- Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, le SICTOM de la région d'Auneau mets en place une action sur le compostage, identique à celle réalisée en 2012 et 2013. Une animation aura lieu le 19 mai 2015 à la Salle polyvalente des 4 vents à Ouarville. . Des flyers seront distribués afin de réserver des composteurs
- Le site internet ([www.reclainville.fr](http://www.reclainville.fr)) est de plus en plus utilisé. 316 connexions ont déjà été enregistrées. Les pages les plus consultées concernent les services (location de salle, demandes de vidanges de fosse...) ainsi que les pages liées à l'histoire du village. Beaucoup de réservation de la salle se font sur le site.
- **Rappel** : élections départementales (ex-cantoniales) le 22 et (si 2e tour) le 29 mars prochain, le bureau de vote sera ouvert de 8H à 18H.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30**